Image not found or type unknown

Refus de prolongement d'abonnement sportif

Par **scarpouce**, le **07/11/2008** à **11:27**

Bonjour,

Ma soeur a souscrit en février dernier un abonnement dans une salle de sport (les cercles de la forme à paris), elle a choisi une carte de 50 cours valable 9 mois.

Cependant, à cause d'un problème gynécologique assez important, elle n'a pas pu faire de sport pendant 3 mois, elle a fourni un certificat médical mais le responsable des salles a refusé le prolongement de son contrat.

On lui a proposé de se réinscrire et de faire le prolongement uniquement à ce moment-là : je trouve ça particulièrement injuste et indélicat! En effet, il semblerait qu'il n'y ait que les côtisations des abonnés qui soient la priorité de ce monsieur.

Pensez-vous que cela soit vraiment légitime comme procédure? Y'a t-il un recours possible?

Je vous remercie de l'aide que vous pourrez m'apporter... Cordialement.

Par **Tisuisse**, le **07/11/2008** à **12:10**

Que dit le contrat dans les cas d'empêchement pour raison médicale ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés